

Observatoire de la formation

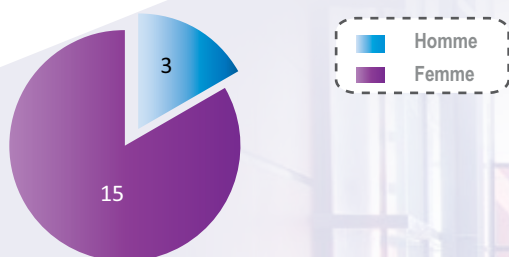
44^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires

A retenir

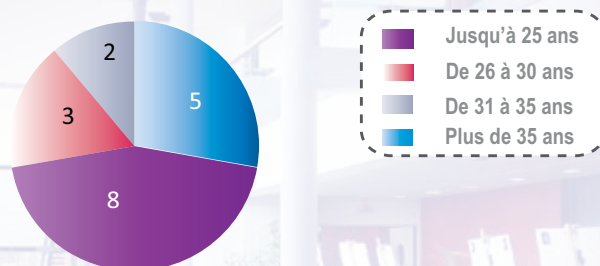
- 18 élèves (15 femmes et 3 hommes) entrés en formation en septembre 2014 pour une durée de 2 ans
- Nombre de répondants : 17 (une élève absente lors de la passation du questionnaire)
- Moyenne d'âge : 29 ans
- Spécialité et niveau de diplôme : une majorité d'élèves ayant Bac + 5 et diplômés en droit
- Modalités d'entrée dans la formation : 9 élèves ont passé le concours externe et 8 proviennent de la voie interne (dont deux redoublants de la DSP 43), 1 personne a été recrutée en tant que travailleur handicapé.
- Motivations principales : « l'intérêt pour les métiers de relations humaines », « participer à la réinsertion des détenus » et « l'intérêt pour les métiers juridiques »
- Intérêts du métier : « diversité des problèmes à résoudre », « avoir des responsabilités » et « fédérer autour de projet »

Profil sociodémographique

Graphique 1 : Structure par sexe -
Effectifs



Graphique 2 : Structure par âge - Effectifs

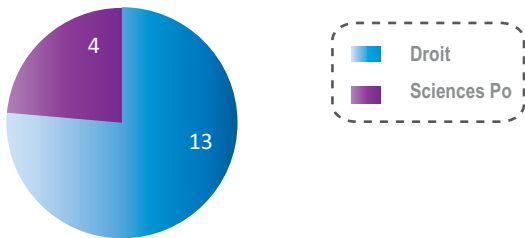


La 44^{ème} promotion des directeurs des services pénitentiaires compte 15 femmes et 3 hommes, un ratio semblable aux précédentes promotions. La moyenne d'âge est de 30 ans, la plus jeune élève étant âgée de 23 ans et le plus âgé de 44 ans.

Concernant leur situation matrimoniale, 9 élèves se déclarent célibataire et sans enfants tandis que 8 vivent en couple (marié(e) ou en union libre). Parmi ces derniers, 7 ont un ou plusieurs enfant(s).

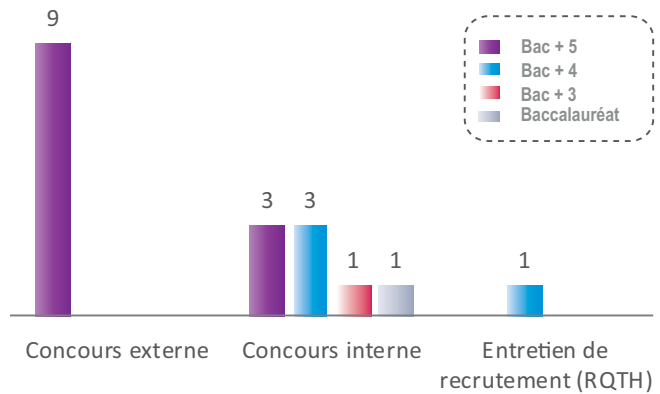
Parcours scolaire

Graphique 3 : Spécialité du diplôme - Effectifs



Les élèves DSP sont principalement issus de la filière droit (13) et sciences politiques (4). Ceux ayant passé le concours externe sont tous diplômés d'un Bac + 5 tandis que le niveau de diplôme des élèves ayant été recruté en interne

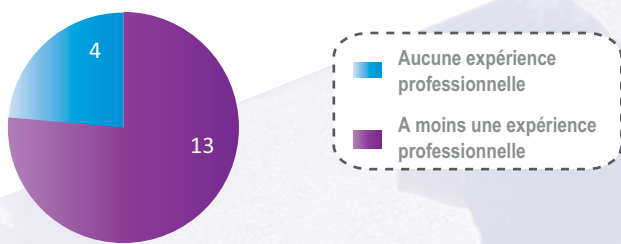
Graphique 4 : Diplôme obtenu le plus élevé selon la modalité d'entrée - Effectifs



est plus diversifié : 3 ont un Master (bac + 5), 3 ont une maîtrise (bac + 4), 1 a une licence (bac + 3) et 1 est bachelier.

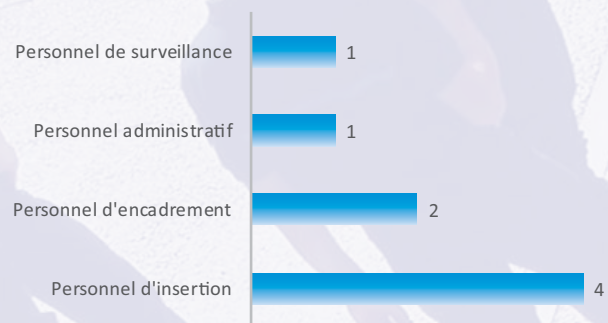
Parcours professionnel

Graphique 5 : Expériences professionnelles-Effectifs



Sur les 17 élèves de la promotion, seuls 4 n'ont pas d'expérience professionnelle (soit 23.5% de la promotion). Parmi les 13 agents ayant au moins une expérience professionnelle à leur actif, 8 élèves sont internes et 5 sont externes. Ces derniers ont travaillé dans le secteur privé, en tant qu'employé (4) ou cadre moyen/profession intermédiaire (1), pour une durée d'un an en moyenne. Concernant les élèves recrutés par voie interne, 4 étaient CPIP, 2 étaient lieutenants, une était attachée d'administration et d'inten-

Graphique 6 : Dernier poste occupé par les internes - Effectifs



dance (détachée à l'ENM) et un était surveillant pénitentiaire. Leur ancienneté moyenne au sein de l'administration pénitentiaire est de 11 ans.

Qu'ils aient ou non déjà travaillé précédemment, 10 de ces futurs directeurs déclarent avoir déjà vécu une expérience d'encadrement, qu'elle soit professionnelle pour certains (5), associative ou politique pour d'autres (5).

Choix du concours

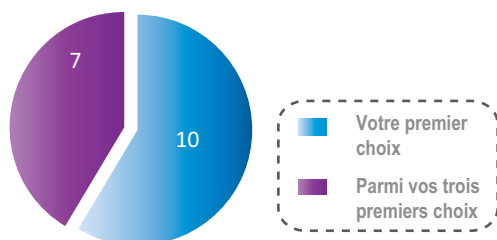
Tableau 1 : Nature des concours passés depuis 1 an – Citations

Nature des concours	Nombre de concours
DPIP	6
PJJ	4
IRA	4
Gendarmerie, Douanes, Armée	3
CPIP	3
Santé	2
ENA	2
Magistrature	1
Fonction publique territoriale	1
Greffe	1

En parallèle du concours de DSP, 11 élèves sur 17 ont candidaté à d'autres postes, ce qui fait une moyenne de 2.6 concours passés par personne depuis 1 an.

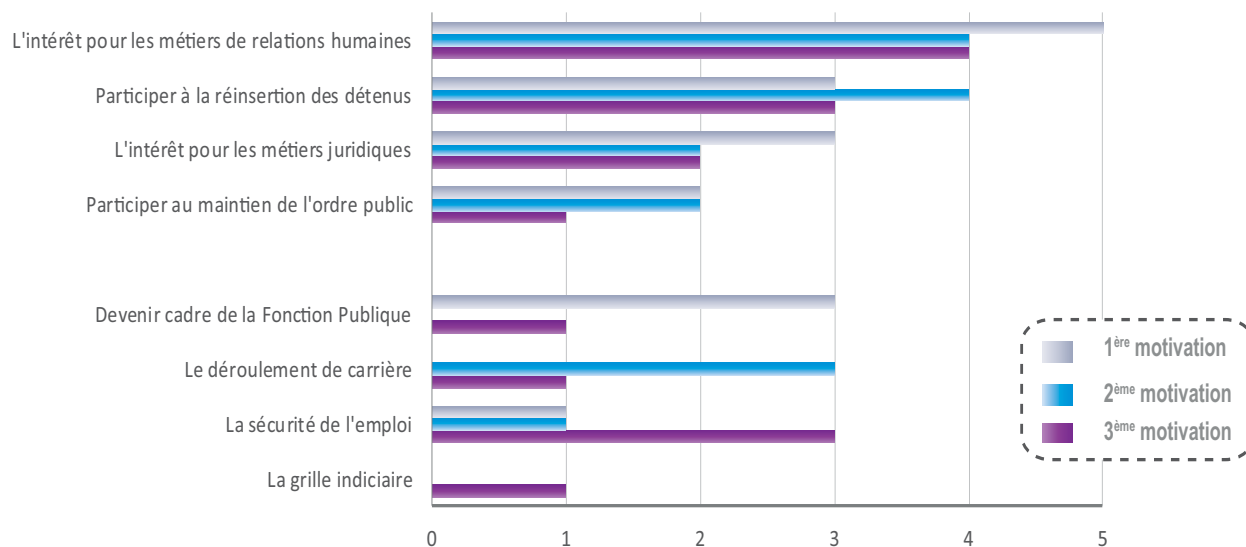
Il est intéressant de noter que parmi les autres concours tentés, c'est celui de DPIP, également un poste de catégorie A de l'administration pénitentiaire, qui arrive en première position.

Graphique 7 : Choix du concours - Effectifs



10 élèves sur 17 déclarent que le concours de DSP était leur premier choix contre 7 élèves pour lesquels le concours faisait partie de leur trois premiers choix. Aujourd'hui, aucun élève ne souhaite candidater à un autre concours.

Graphique 8 : Motivations à entrer dans l'administration pénitentiaire – Citations



Les principales motivations déclarées par les élèves à leur entrée en formation sont d'ordre professionnel : « l'intérêt pour les métiers de relations humaines » est en tête suivi de « participer à la réinsertion des détenus » et de « l'intérêt pour les métiers juridiques ».

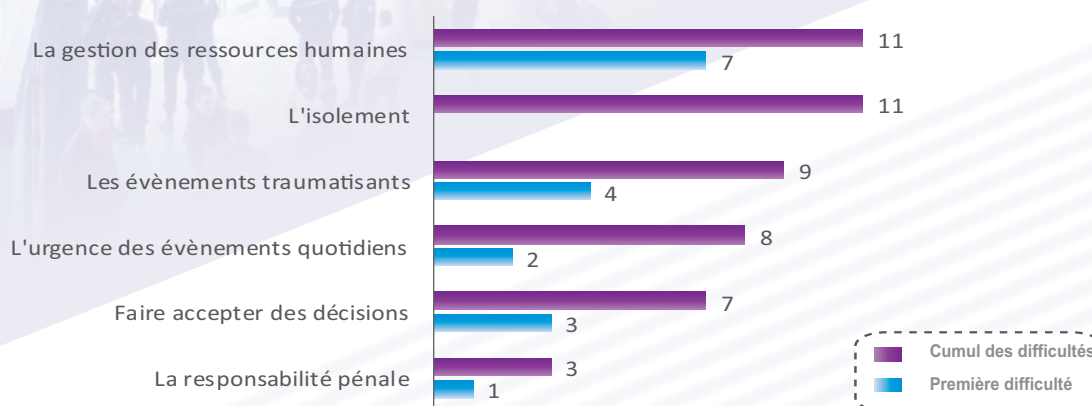
Les motivations d'ordre utilitaire (« devenir cadre », « le déroulement de carrière », « la sécurité de l'emploi » et « la grille indiciaire ») ne sont pas oubliées mais sont plutôt citées parmi les motivations secondaires.

Graphique 9 : Intérêts principaux du métier - Citations



Les élèves de la 44^{ème} promotion de DSP considèrent que « la diversité des problèmes à résoudre », le fait « d'avoir des responsabilités » et la nécessité de « fédérer autour de projets » sont les principaux intérêts du métier.

Graphique 10 : Difficultés du métier envisagées par les élèves à l'entrée de formation - Citations



La principale difficulté envisagée par les élèves concerne « la gestion des ressources humaines », potentiellement source de tensions sociales ainsi que « l'isolement ». Bien que cet item ne soit jamais cité en tant que difficulté première, le fait de se sentir isolé recueille 11 citations au total et apparaît comme une appréhension secondaire finalement assez forte.

Concernant les représentations du métier, le DSP est perçu comme un manager par la majorité des élèves, ce qui explique la

crystallisation des attentes en la matière vis-à-vis de la formation. En effet, les élèves souhaitent en priorité être formés aux techniques de management et à la gestion des ressources humaines.

Par ailleurs, 70% de la promotion estiment qu'il est préférable de privilégier un management participatif afin d'associer et d'impliquer les équipes à la réalisation des missions, plutôt qu'un management directif ou délégué.

44^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires

NOVEMBRE 2014

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : valentine.auzanneau@justice.fr ; maud.aigle@justice.fr

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Maud AIGLE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Enap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

Enap
École nationale
d'administration
pénitentiaire